



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 30 MAI 2022, 8 H 30 CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. CERTIFICAT - Procédure d'enregistrement - *Règlement d'emprunt numéro B-294-1 modifiant le règlement d'emprunt numéro B-294 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 1 091 000 \$, pour un emprunt total modifié de 2 860 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)*
4. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - Dépôt d'un procès-verbal de correction apportant une correction à la résolution 2022-02-29 adoptée par le conseil municipal de la Ville de Lorraine lors de la séance ordinaire du mardi 8 février 2022
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.